



Message pour le Conseil général No. 15

Objet : Route de la Saira – Réfection – Crédit d'investissement

But de la dépense

Dans le cadre de la convention du programme d'entretien des forêts protectrices, plusieurs tronçons de routes forestières doivent être réfectionnés.

Pour la période 2017-2018, un entretien est planifié sur la route de la Saira.

Le 1^{er} tronçon, d'une longueur de 685 m, est situé entre les ski-lifts de Corbetta et de la Cierne.

Cet investissement a été planifié en collaboration avec les services cantonaux qui le subventionnent à hauteur de 60%.

Un 2^{ème} tronçon, d'une longueur de 600 m, est déjà planifié dès 2018.

Plan de financement

Rubrique comptable dépense 81.501.20 – subvention cantonale 81.661.30

Coût total estimé	CHF 100'000.00
./. subvention 60%	CHF 60'000.00

Solde à la charge de la Commune	<u>CHF 40'000.00</u>
Financé par un emprunt bancaire	

Frais financiers du crédit d'investissement dès 2018

Intérêts passifs	2 % sur CHF	40'000.00	CHF	800.00
Amortissement	4 % sur CHF	40'000.00	CHF	<u>1'600.00</u>
Total			CHF	<u>2'400.00</u>

Estimations des charges d'exploitation dès 2018

Il n'y a aucune influence sur les charges d'exploitation.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce crédit d'investissement de CHF 40'000.- pour la réfection de la route de la Saira.

Conformément à l'art. 52 de la Loi sur les communes, cette décision est sujette à référendum.

Le Conseil communal

Châtel-St-Denis, novembre 2016

Route de la Saira : réfection

